

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 7 (1899)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** Petize chronique et bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sont venus, et comment ils se sont maintenus et entretenus, ont respondus qu'ils sont venus de Cathoya, envoyés de nostre Seigneur pour prescher au peuple de s'amender et faire pénitence. Les Jesuistes ont obtenus qu'ils seront mis sur un chariot, liés et garrotés de chaines, pour estre conduicts à Rome et estre présentés à Sa Sainteté. Lesquels vieillards ont dit qu'ils scavoyent ce qui leur devoit arriver, et partant qu'il n'estoit pas nécessaire sy ponctuellement de les charger de chaines comme ils avoyent faicts, ayant desja grand desir d'aller à Rome. Et les ayant mis en chemin, leurs chaines se sont rompues en plusieurs pieces, et par ceste raison le peuple s'est estonné les croyants saints.

*Prophetie de ces vieillards :*

L'année

- 1661 Grande guerre par tout le monde.
- 1662 Il n'y aura plus de pasteur.
- 1663 Ire de Dieu par toute la terre.
- 1664 Dieu sera recogneu de peu de personnes.
- 1665 Grand tremblement de terre.
- 1666 Un grand resuscitera.
- 1667 L'Afrique sera en feu, et coulera fleuve de sang.
- 1668 L'Europe, l'Afrique et l'Italie trembleront.
- 1669 On cognoistra un Dieu en trois personnes.
- 1670 Il y aura obscurité et tenebres partout. Il n'y aura qu'un troupeau ou bergerie, et qu'un pasteur et sera le jour du Jugement.

*(Communiqué par M. E. DE LA HARPE.)*

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

On se souvient de l'intéressante étude que M. Roberti a publiée dans la livraison de mars de la *Revue historique vaudoise* sur **Jean-Baptiste Rotondo**, ce septembriseur italien qui eut tant d'aventures à Paris, pendant les premières années de la Révolution, avant d'aller terminer ses jours dans les prisons de Turin. M. Audard, professeur à la Faculté des lettres de Paris, en a rendu compte dans la Revue la *Révolution française* du 14 mai et a publié à cette

occasion deux articles du journal la *Correspondance littéraire secrète* de 1790 et 1791 sur Rotondo. Ces deux entrefilets sont très curieux. Les voici. Le premier est du 12 décembre 1790.

« M. Rotondo... a été arrêté et emprisonné pour des propos incendiaires contre le roi et la reine, MM. Bailly et La Fayette. Son arrestation ayant fait faire des recherches sur lui, on a découvert qu'il avait été mis dernièrement au Châtelet pour vol d'argenterie et n'avait été relâché que parce qu'il avait acheté le désistement des personnes volées. Il avait une énergie particulière dans ses expressions et son langage, moitié français, moitié italien, faisait rire ses auditeurs et rendait plaisantes ses motions les plus sérieuses. Alors il se fâchait et s'écriait dans ses emportements patriotiques : « Messieurs les Français, vous êtes de vrais *coglioni*, qui ne savez que rire ; vous n'êtes pas dignes de la liberté et vous serez remis dans les chaînes que vous méritez. » Malgré la grossièreté et même l'indécence de ses propos contre la reine, qu'on ne peut répéter, il sera relâché ce soir ou demain, par la protection ouverte du club des Jacobins. »

Le second article de la *Correspondance littéraire* relatif à Rotondo est du 9 avril 1791. Il y est question d'une affaire dont il n'était pas sorti sans force horions.

« On se rappelle l'affaire de l'ex-cordelier Rotondo. Il a fait assigner M. La Fayette et M. Bailly comme témoins « de son assassinat et de son arrestation illégale. » On lui a demandé pourquoi il les appelait en témoignage, sachant qu'ils lui étaient défavorables. « J'ai vingt-trois dépositions en ma faveur, a-t-il répondu ; je n'ai pas besoin de celles qu'ils pourront faire, et j'ai seulement voulu prouver qu'on peut les citer comme de simples citoyens. » Il prétend qu'il lui a été fait des offres séduisantes pour l'engager à se désister, et déclare qu'il ne cessera de poursuivre un jugement par lequel il espère être vengé de MM. La Fayette et Bailly. Il se propose d'attaquer ensuite les juges du Châtelet, M. Le Noir et Mlle Dervieux. Celle-ci s'est livrée, selon lui, à M. Le Noir, pour le faire arrêter, dans un accès de jalouse. »

— M. *Poirier-Delay*, maître au Collège de Montreux, vient de publier (Lausanne, F. Rouge, éditeur) le premier fascicule d'un **Atlas de géographie historique** destiné à l'enseignement secondaire. Cette première partie comprend 12 cartes relatives à l'histoire ancienne, plus de nombreux cartons et plans. C'est très simple, très clair, très bien exécuté. Cet ouvrage rendra des services aux élèves de nos collèges et écoles industrielles.

---